

Avis de Vente au plus offrant A.O. N° 35/2016

La société Gammarth Immobilière (G.I), Société de droit tunisien propriété de l'Etat et mandatée par ce dernier se propose de lancer un appel d'offres de Cession à l'amiable pour le compte de l'Etat tunisien de cinq (05) Biens Immobiliers sis à Mrezga – Hammamet, à Sahloul, à Khzema Est - Sousse et à Hammam Sousse (en Lots séparés):

Lot	Villa	Titre Foncier	Emplacement/ Adresse	Descriptif	Sup. Terrain	Sup. Couv.
I	El Baraka I	564593 Nabeul	Résidence "Jinene" dans un quartier résidentiel, au sud de la zone touristique, Mrezga -Hammamet A quelque mètre de la plage.	Villa R+1 avec 2 ^{ème} étage partiel	320 m ²	477 m ²
II	El Baraka II	563270 Nabeul		Villa R+1	400 m ²	383 m ²

Lot	Appartement	Titre Foncier	Adresse	Emplacement	Type	Sup. Couv.
III	Farah	114794 Sousse	N°23, au 7 ^{ème} Etage, Résidence "Farah", Avenue Yasser Arafat, Sahloul 1-Sousse	Avenue Yasser Arafat Sahloul 1 à proximité de l'hôpital de Sahloul - Sousse	S+2	122 m ²
		114757 Sousse	N°01, au sous-sol de la Résidence Farah		Place de parking	11 m ²
IV	Ennozha	73254 Sousse	Appartement au rez-de -chaussée résidence El Fardous, rue El Misk Khzema Est - Sousse	Dans un quartier résidentiel à Khzema Est et à proximité de la zone touristique de Sousse	S+3	155 m ²

Lot	Terrain	Titre Foncier	Emplacement	Superf.	Caractéristiques
V	Le Royal	94857 Sousse	Rue Oued L'Hmmam à proximité de la zone touristique El Kantaoui, Hammam Sousse	361 m ²	Habitat Individuel Jumelé UAa2 C.O.S 0,4 - C.U.F 1 Hauteur 12 Mètres (R+2)

Les plans de situation sont disponibles sur le site www.gammarth-immobiliere.tn, ou directement chez Gammarth Immobilière.

Tous les biens objet de la cession **sont libres de tous droits ou hypothèques, à l'exception du Lot IV** et relèvent de la propriété privée de l'Etat tunisien. La propriété a été acquise par l'Etat aux termes des décisions de confiscation et en application du Décret-loi n° 2011-13.

Les personnes intéressées par l'acquisition des terrains sont invitées à s'assurer le cas échéant auprès des autorités locales et des services techniques compétents de leur vocation avant de participer à la présente procédure de cession.

La vente porte sur les biens immobiliers, meubles et équipements dans l'état où ils se trouvent, à constater sur place par le soumissionnaire et ses conseillers techniques et juridiques sous sa propre responsabilité. Gammarth Immobilière et l'Etat garantissent que la possession soit paisible contre les troubles de droit du fait des tiers - garantie incidente et appel en garantie.

Toute personne physique ou morale désirant prendre part au présent appel d'offres est invitée à retirer le cahier des charges (C.C), aux heures ouvrables, contre le paiement de la somme non remboursable de cent cinquante dinars (150 DT) en espèces ou par chèque au service financier de la société ou à son agence régionale sise en face du carrefour Sahloul-Sousse.

Chaque candidat est admis à participer à un ou plusieurs lots séparément. Les soumissionnaires feront parvenir leurs offres par voie postale, sous pli recommandé, par rapid-poste ou les déposer directement au bureau d'ordre central de Gammarth Immobilière contre décharge. Les offres seront placées sous enveloppe extérieure fermée et scellée avec la mention :

Destinataire : Société Gammarth Immobilière

**Adresse : Rue du Lac d'Annecy - Passage du Lac Malawi Immeuble Al Karama Holding Les berges
du lac 1053 Tunis - Tunisie**

**Objet : Participation à l'Appel d'Offres n° 35 /2016
«A Ne Pas Ouvrir par le service du bureau d'ordre»**

Cette enveloppe extérieure comportera les pièces administratives et financières de A à F énumérées dans l'art. 8 « contenu des offres » dont le cautionnement de participation selon les conditions figurant au C.C et fixé à Vingt mille dinars (**20 000 DT**) pour chacun des **lots I et II** et à sept mille dinars (**7 000 DT**) pour chacun des **lots III à V**.

La date limite de remise des offres est fixée au **Mardi 31 Janvier 2017 à 15H00**, le cachet du bureau d'ordre de G.I faisant foi. **La séance publique d'ouverture** des plis sera tenue le même jour à **15H30** au siège de la société en présence d'un huissier notaire, des soumissionnaires ou leurs représentants (munis d'une pièce d'identité et d'une procuration).

Les soumissionnaires demeurent liés par leurs soumissions pendant **cent cinquante (150) jours** à compter du jour suivant la date limite de réception des offres.

Pour plus d'informations veuillez contacter le service commercial de la société ou son agence régionale (+216 71 960 100, +216 73 369 037, +216 98 910 000) .**GI**